

Enquête auprès des prêteurs hypothécaires non bancaires

Confidentiel une fois rempli.

According to our files, your language of preference is French. Should you wish to receive this document in English, please call us toll-free at 1-877-992-3999.

Veillez vérifier les coordonnées de la personne-ressource pour cette entreprise et corriger si nécessaire.

Dénomination sociale	
Nom commercial	
Prénom	
Nom de famille	
Titre	
Adresse (numéro et rue)	
Ville	
Province, territoire	Code postal
Pays	

Renseignements sur l'entreprise et la personne-ressource

Adresse électronique	Numéro de téléphone (incluant l'indicatif régional)	Numéro du poste
Langue de communication préférée	Numéro du télécopieur (incluant l'indicatif régional)	
<input type="radio"/> Français	<input type="radio"/> Anglais	

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Introduction

But de la présente enquête

La présente enquête a pour but de recueillir des renseignements détaillés sur les prêts hypothécaires résidentiels auprès des prêteurs hypothécaires non bancaires. Au cours des dernières années, le nombre de prêteurs hypothécaires non bancaires et leur part de prêts hypothécaires consentis ont augmenté. L'enquête recueillera des renseignements sur la portion non bancaire du marché des prêts hypothécaires résidentiels. Les données seront utilisées afin de mieux évaluer les risques dans le marché de l'habitation canadien.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. L'information sur les ententes de partage des données figure à la dernière page du présent questionnaire.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou par courriel

Statistique Canada tient à mentionner que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception d'un document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique.

Confidentialité

La Loi sur la statistique protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. La Loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans y être autorisé par la Loi sur la statistique. Statistique Canada utilisera les données de la présente enquête à des fins statistiques et de recherche.

Qui devrait remplir le présent questionnaire?

Le présent questionnaire devrait être rempli par un directeur financier qui possède une connaissance approfondie des données sur les prêts hypothécaires résidentiels de cette entreprise.

Directives concernant la déclaration

- Déclarer les montants **en dollars canadiens (\$CAN)**.
- Déclarer les montants arrondis au dollar près.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, fournir les meilleures estimations.
- Inscrire « 0 » s'il n'y a aucun montant à déclarer.
- Déclarer les données uniquement pour les activités menées au Canada; **exclure** les sociétés affiliées étrangères.
- Déclarer les données pour le trimestre civil.
- **Inclure** les prêts hypothécaires classiques et les marges de crédit adossées à un bien immobilier (MCBI) amorties.
- **Exclure** les marges de crédit (MC) et les MCBI (non amorties).
- **Exclure** les prêts hypothécaires garantis par des immeubles situés à l'étranger.
- **Exclure** les prêts hypothécaires pour les immeubles non résidentiels.

Définitions

Immeuble non résidentiel : Tout immeuble non classé comme immeuble résidentiel, par exemple des bâtiments à usage commercial tels que des immeubles de bureaux, des centres commerciaux, des réserves foncières, des aménagements de terrains, des immeubles industriels, des hôtels, des motels, des automobiles, des concessions, des propriétés de loisirs et des centres de villégiature (commerciaux), des appartements en multipropriété, des éléments d'actif combinés, des hôpitaux, des centres de soins, des résidences pour personnes âgées institutionnelles, des centres de la petite enfance, des églises et des bâtiments agricoles.

Immeuble résidentiel : Les immeubles résidentiels sont des installations non institutionnelles qui servent de logement à long terme pour les particuliers. Les immeubles résidentiels d'un à quatre logements comprennent les maisons unifamiliales, les maisons jumelées, les habitations en rangée, les logements en copropriété, les autres petits immeubles résidentiels comprenant un à quatre logements, les chalets et les immeubles récréatifs semblables, les immeubles résidentiels d'un à quatre logements ayant un volet commercial et les chantiers de construction pour immeubles résidentiels ayant un à quatre logements. Les immeubles résidentiels ayant plus de quatre logements comprennent les petits ou grands immeubles d'appartements à usage locatif de plus de quatre logements, complexes d'immeubles d'appartements ayant un volet commercial, bureau / copropriétés résidentielles, tous les autres immeubles résidentiels ayant plus de quatre logements et les chantiers de construction pour des immeubles résidentiels ayant plus de quatre logements.

Prêt douteux : Les prêts hypothécaires sont réputés douteux lorsqu'ils deviennent non récupérables et qu'ils sont mis en vente.

Prêt hypothécaire résidentiel : Un échange de marché primaire entre un prêteur hypothécaire initial (p. ex. banque, courtier en hypothèques, coopérative de crédit locale) et un particulier afin d'effectuer une transaction hypothécaire avec des particuliers ou des sociétés relativement à un immeuble résidentiel.

Prêt hypothécaire résidentiel assuré : Prêts hypothécaires sur immeubles résidentiels assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* ou par une société privée d'assurance hypothécaire.

Prêt hypothécaire résidentiel non assuré : Comprend tous les prêts hypothécaires résidentiels non classés dans la catégorie des prêts assurés.

Société affiliée : L'expression « société affiliée » utilisée dans le présent questionnaire désigne les entités non consolidées suivantes :

- la société mère, les filiales et les sociétés apparentées;
- les coentreprises et les sociétés en nom collectif apparentées;
- les sièges sociaux, les succursales et les divisions;
- les administrateurs, les cadres et les actionnaires.

Les sociétés affiliées sont des entités à l'intérieur d'un groupe de sociétés qui sont sous le contrôle ou qui subissent l'influence dominante de l'unité déclarante ou d'une autre compagnie dans le groupe de sociétés.

Souffrance : Les prêts hypothécaires sont en souffrance à la fin d'un trimestre si les paiements sont en retard.

Prêts hypothécaires résidentiels

Veuillez déclarer les données pour le trimestre civil demandé.

Veuillez déclarer uniquement les activités menées au Canada.

1. Veuillez préciser **la valeur totale en dollars** et **le nombre total** des **encours** de prêts hypothécaires résidentiels au dernier jour ouvrable du trimestre civil.

Inclure les prêts hypothécaires réputés douteux pendant le trimestre.

Exclure :

- les MC et les MCBI (non amorties).
- les prêts hypothécaires pour les immeubles non résidentiels.
- les prêts hypothécaires garantis par des immeubles situés à l'étranger.

- a. **Total des encours de prêts hypothécaires résidentiels assurés à la fin du trimestre**

- b. **Total des encours de prêts hypothécaires résidentiels non assurés à la fin du trimestre**

Valeur (\$CAN)		Nombre de prêts hypothécaires	
C010101		C010102	
	,00 \$		
C010201		C010202	
	,00 \$		

2. Veuillez préciser **la valeur totale en dollars** et **le nombre total** de prêts hypothécaires résidentiels **accordés** pendant le trimestre civil.

Inclure les prêts hypothécaires réputés douteux pendant le trimestre.

Exclure :

- les MC et les MCBI (non amorties).
- les prêts hypothécaires pour les immeubles non résidentiels.
- les prêts hypothécaires garantis par des immeubles situés à l'étranger.

Prêts hypothécaires résidentiels assurés

- a. Prêts hypothécaires résidentiels assurés accordés pour de nouveaux achats

- b. Prêts hypothécaires résidentiels assurés accordés pour d'autres raisons (refinancement, renouvellement, etc.)

- Total des prêts hypothécaires résidentiels assurés accordés au cours du trimestre**

Prêts hypothécaires résidentiels non assurés

- c. Prêts hypothécaires résidentiels non assurés accordés pour de nouveaux achats

- d. Prêts hypothécaires résidentiels non assurés accordés pour d'autres raisons (refinancement, renouvellement, etc.)

- Total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés accordés au cours du trimestre**

Valeur (\$CAN)		Nombre de prêts hypothécaires	
C020101		C020102	
	,00 \$		
C020201		C020202	
	,00 \$		
C020301		C020302	
	,00 \$		
C020401		C020402	
	,00 \$		
C020501		C020502	
	,00 \$		
C020601		C020602	
	,00 \$		

3. Veuillez préciser **la valeur totale en dollars** et **le nombre total** de prêts hypothécaires résidentiels en **souffrance** au dernier jour ouvrable du trimestre civil.

Les prêts hypothécaires résidentiels en **souffrance** sont ceux dont les paiements sont en retard.

Inclure les prêts hypothécaires réputés douteux pendant le trimestre.

Exclure :

- les MC et les MCBI (non amorties).
- les prêts hypothécaires pour les immeubles non résidentiels.
- les prêts hypothécaires garantis par des immeubles situés à l'étranger.

Prêts hypothécaires résidentiels assurés

- a. Étape 1 : en souffrance depuis 1 à 30 jours

- b. Étape 2 : en souffrance depuis 31 à 60 jours

Valeur (\$CAN)		Nombre de prêts hypothécaires	
C030101		C030102	
	,00 \$		
C030201		C030202	
	,00 \$		

	Valeur (\$CAN)	Nombre de prêts hypothécaires
c. Étape 3 : en souffrance depuis 61 à 90 jours	0030301 [] ,00 \$	0030302 []
d. Étape 4 : en souffrance depuis plus de 90 jours	0030401 [] ,00 \$	0030402 []
Total des prêts hypothécaires résidentiels assurés en souffrance à la fin du trimestre	0030501 [] ,00 \$	0030502 []
Prêts hypothécaires résidentiels non assurés		
e. Étape 1 : en souffrance depuis 1 à 30 jours	0030601 [] ,00 \$	0030602 []
f. Étape 2 : en souffrance depuis 31 à 60 jours	0030701 [] ,00 \$	0030702 []
g. Étape 3 : en souffrance depuis 61 à 90 jours	0030801 [] ,00 \$	0030802 []
h. Étape 4 : en souffrance depuis plus de 90 jours	0030901 [] ,00 \$	0030902 []
Total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés en souffrance à la fin du trimestre	0031001 [] ,00 \$	0031002 []

4. Veuillez préciser la valeur totale en dollars et le nombre total de prêts hypothécaires résidentiels, selon la catégorie de période d'amortissement fournie ci-dessous, au dernier jour ouvrable du trimestre civil.

Déclarer les données en fonction de la période d'amortissement restante.

Inclure :

- les encours de prêts hypothécaires résidentiels à la fin du trimestre.
- les prêts hypothécaires réputés douteux pendant le trimestre.

Exclure :

- les MC et les MCBI (non amorties).
- les prêts hypothécaires pour les immeubles non résidentiels.
- les prêts hypothécaires garantis par des immeubles situés à l'étranger.

Prêts hypothécaires résidentiels selon la période d'amortissement

Prêts hypothécaires résidentiels assurés

	Valeur (\$CAN)	Nombre de prêts hypothécaires
a. 5 ans ou moins	C040101 [] ,00 \$	C040102 []
b. De plus de 5 ans à 10 ans	C040201 [] ,00 \$	C040202 []
c. De plus de 10 ans à 15 ans	C040301 [] ,00 \$	C040302 []
d. De plus de 15 ans à 20 ans	C040401 [] ,00 \$	C040402 []
e. Plus de 20 ans	C040501 [] ,00 \$	C040502 []
Total des prêts hypothécaires résidentiels assurés à la fin du trimestre	C040601 [] ,00 \$	C040602 []
Prêts hypothécaires résidentiels non assurés		
f. 5 ans ou moins	C040701 [] ,00 \$	C040702 []
g. De plus de 5 ans à 10 ans	C040801 [] ,00 \$	C040802 []

	Valeur (\$CAN)	Nombre de prêts hypothécaires
h. De plus de 10 ans à 15 ans	0040901,00 \$	C040902
i. De plus de 15 ans à 20 ans	0041001,00 \$	C041002
j. Plus de 20 ans	0041101,00 \$	C041102
Total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés à la fin du trimestre	0041201,00 \$	C041202

5. Veuillez préciser la valeur totale en dollars et le nombre total de prêts hypothécaires résidentiels pour les catégories suivantes du ratio du service de la dette totale (SDT) au dernier jour ouvrable du trimestre civil.

- Inclure :**
- les encours de prêts hypothécaires résidentiels à la fin du trimestre.
 - les prêts hypothécaires réputés douteux pendant le trimestre.
- Exclure :**
- les MC et les MCB1 (non amorties).
 - les prêts hypothécaires pour les immeubles non résidentiels.
 - les prêts hypothécaires garantis par des immeubles situés à l'étranger.

Prêts hypothécaires résidentiels selon le ratio du service de la dette totale (SDT)

	Valeur (\$CAN)	Nombre de prêts hypothécaires
Prêts hypothécaires résidentiels assurés		
a. 30 % ou moins	C050101,00 \$	C050102
b. De plus de 30 % à 35 %	C050201,00 \$	C050202
c. De plus de 35 % à 40 %	C050301,00 \$	C050302
d. De plus de 40 % à 45 %	C050401,00 \$	C050402
e. De plus de 45 % à 50 %	C050501,00 \$	C050502
f. De plus de 50 % à 55 %	C050601,00 \$	C050602
g. De plus de 55 % à 60 %	C050701,00 \$	C050702
h. Plus de 60 %	C050801,00 \$	C050802
Total des prêts hypothécaires résidentiels assurés à la fin du trimestre	C050901,00 \$	C050902

Prêts hypothécaires résidentiels non assurés		
i. 30 % ou moins	C051001,00 \$	C051002
j. De plus de 30 % à 35 %	C051101,00 \$	C051102
k. De plus de 35 % à 40 %	C051201,00 \$	C051202
l. De plus de 40 % à 45 %	C051301,00 \$	C051302

	Valeur (\$CAN)	Nombre de prêts hypothécaires
l. De plus de 75 % à 80 %	C061301 [] ,00 \$	C061302 []
m. Plus de 80 %	C061401 [] ,00 \$	C061402 []
Total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés à la fin du trimestre.	C061501 [] ,00 \$	C061502 []

7. Veuillez préciser la valeur totale en dollars, le nombre total de prêts hypothécaires et la moyenne pondérée des taux d'intérêt pour les nouvelles avances de fonds pour les prêts hypothécaires résidentiels pendant le trimestre civil.

Exemple de calcul de la moyenne pondérée des taux d'intérêt :

Résident 1 : Prêt hypothécaire le 5 août 2018 — 500 000,00 \$ à 4,75 %

Résident 2 : Prêt hypothécaire le 28 août 2018 — 51 000,00 \$ à 5,85 %

Montant à déclarer : $((500\ 000,00 \$ \times 4,75 \%) + (51\ 000,00 \$ \times 5,85 \%)) / 551\ 000,00 \$ = 4,85 \%$

Note : Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, fournir les meilleures estimations.

Inclure :

- les prêts hypothécaires résidentiels accordés pendant le trimestre.
- les prêts hypothécaires réputés douteux pendant le trimestre.

Exclure :

- les MC et les MCBI (non amorties).
- les prêts hypothécaires pour les immeubles non résidentiels.
- les prêts hypothécaires garantis par des immeubles situés à l'étranger.

Nouvelles avances de fonds pour des prêts hypothécaires résidentiels	Valeur (\$CAN)	Nombre de prêts hypothécaires	Moyenne pondérée des taux d'intérêt pour les prêts hypothécaires
Prêts hypothécaires résidentiels assurés : à taux d'intérêt fixe			
a. Moins de 2 ans	C070101 [] ,00 \$	C070102 []	C070103 [] [] [] %
b. De 2 ans à moins de 3 ans	C070201 [] ,00 \$	C070202 []	C070203 [] [] [] %
c. De 3 ans à moins de 5 ans	C070301 [] ,00 \$	C070302 []	C070303 [] [] [] %
d. 5 ans et plus	C070401 [] ,00 \$	C070402 []	C070403 [] [] [] %
Total des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels assurés à taux d'intérêt fixe pendant le trimestre	C070501 [] ,00 \$	C070502 []	C070503 [] [] [] %
Prêts hypothécaires résidentiels assurés : à taux d'intérêt variable			
e. Moins de 2 ans	C070601 [] ,00 \$	C070602 []	C070603 [] [] [] %
f. De 2 ans à moins de 3 ans	C070701 [] ,00 \$	C070702 []	C070703 [] [] [] %
g. De 3 ans à moins de 5 ans	C070801 [] ,00 \$	C070802 []	C070803 [] [] [] %
h. 5 ans et plus	C070901 [] ,00 \$	C070902 []	C070903 [] [] [] %
Total des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels assurés à taux d'intérêt variable pendant le trimestre	C071001 [] ,00 \$	C071002 []	C071003 [] [] [] %

Prêts hypothécaires résidentiels non assurés : à taux d'intérêt fixe

- i. Moins de 2 ans
- j. De 2 ans à moins de 3 ans
- k. De 3 ans à moins de 5 ans
- l. 5 ans et plus

Total des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels non assurés à taux d'intérêt fixe pendant le trimestre

Prêts hypothécaires résidentiels non assurés : à taux d'intérêt variable

- m. Moins de 2 ans
- n. De 2 ans à moins de 3 ans
- o. De 3 ans à moins de 5 ans
- p. 5 ans et plus

Total des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels non assurés à taux d'intérêt variable pendant le trimestre

	Valeur (\$CAN)	Nombre de prêts hypothécaires	Moyenne pondérée des taux d'intérêt pour les prêts hypothécaires
	C071101	C071102	C071103
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071201	C071202	C071203
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071301	C071302	C071303
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071401	C071402	C071403
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071501	C071502	C071503
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071601	C071602	C071603
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071701	C071702	C071703
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071801	C071802	C071803
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C071901	C071902	C071903
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%
	C072001	C072002	C072003
	_____ ,00 \$	_____	_____,_____%

Veuillez soumettre le questionnaire rempli dans les 60 jours suivant la réception.
NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Coordonnées de la personne-ressource

Prénom de la personne à joindre au sujet du présent questionnaire

Nom de la personne à joindre au sujet du présent questionnaire

Titre de poste

Numéro de téléphone

Numéro de poste

Numéro de télécopieur

Adresse électronique

Date

AAAA

MM

JJ

Adresse du site Web

Temps requis pour répondre à l'enquête

Heures

Minutes

Combien de temps a-t-il fallu pour recueillir les données et remplir le questionnaire?

Commentaires

B00002

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau de réponse, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de protéger la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, le consentement des entreprises n'est pas requis et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Aux fins de la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux ou territoriaux. En vertu de cet article, il est possible de refuser de partager des données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organismes avec lesquels vous ne voulez pas que les données soient partagées.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ À CETTE ENQUÊTE

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter
notre site Web à www.statcan.gc.ca/enquete.